

A l'assaut de l'Octroi de mer :

Le populisme autophage

« Le malheur, c'est que nous nous sommes toujours imaginés à travers l'imaginaire des Maîtres ». (Mayra Santos)

Héritaj'

Le retournement

Le Front intérieur

Les Cols blancs

La si chère « Vie chère »

Et vogue la galère...

Un débat loyal ?

L'Octroi de mer : Qu'es aquò ?

A qui profite le crime ?

Le festin

Les oiseaux de proie

Les révoltes de Noirs aux Antilles

Le ressac incessant de la mer

D'une servitude, l'autre

L'Octroi de mer a été marqué, dès l'origine, par le sceau de l'indignité, voire de l'infamie.

Il représente **une tâche sombre dans l'histoire d'une France**, auréolée de ses Lumières, à l'orée des Temps modernes.

Il fait songer au « bois d'ébène » : taxé au même titre que n'importe quelle autre marchandise ?

Il fait songer à ces créatures auxquelles un Code, noir comme il se doit, finit par accorder une âme, pour mieux les enchaîner.

Il fait songer à ce Dieu, bon comme *un vieux planteur affable*¹, qui soulage et reconforte, pour s'absoudre de tous les pillages, viols et crimes perpétrés en son nom.

Il fait songer à la sueur des hommes, des femmes et aussi des enfants, Noirs comme il se doit, dans les flots Verts des champs de canne, virant au Rouge s'il le fallait, pour édifier la prospérité de la Mère patrie et dont il nous reste en *héritaj'* quelques vapeurs de rhum pour nous enivrer : un échange somme toute équitable ?

Il fait songer aux rues cases-nègres, reléguées dans les recoins des habitations coloniales, suffisamment loin de la Maison du Maître qui continue de régner sans partage sur les affaires des Isles², comme au bon vieux temps des colonies.

Aussi, la fin de l'Octroi de mer a-t-elle été présentée, par un ministre français, débarquant aux Antilles en 2023 et se posant en Libérateur, à la manière de Toussaint, comme la fin d'une servitude de quatre siècles pour les descendants d'esclaves des premières colonies françaises.

De fait, face à cette « promesse », peu de voix ont osé défendre cet **impôt « colonial »**, de ce passé colonial faisons table rase et la Paix avec nous-mêmes, c'est-à-dire avec la France.

Le retournement

En réalité, il s'est produit, s'agissant de l'Octroi de mer, un *retournement* comme il s'en produit parfois dans l'histoire. Cette taxe, établie par Colbert au bénéfice exclusif des colons, est devenue profitable aux « ex-colonisés », actuels « outremers », ce qui n'était pas le but pour lequel elle avait été instituée, leur fournissant dès lors une assise financière au moment où la question de l'autonomie de ces territoires devient de plus en plus pressante, expliquant en partie le réveil soudain de la Métropole et sa charge foudroyante à son encontre. Ajoutée à cette considération, la situation financière catastrophique actuelle de l'Etat français qui explique son urgent besoin de faire la chasse au moindre euro.

Et dans une période de **recentralisation des finances locales, à marche forcée**, au motif de la maîtrise des dépenses publiques, la survivance de l'Octroi de mer, qui plus est aux mains de descendants d'esclaves noirs, représente une véritable « infamie » pour les administrations centrales, c'est-à-dire les Cols blancs qui administrent la France.

Mais pas que...

Le Front intérieur

En effet, voilà qu'à un an du renouvellement par Bruxelles du dispositif d'exonération de la production locale, le pouvoir central trouve un allié de taille dans son assaut contre l'Octroi de mer, avec un front intérieur³, dénonçant une taxe « coloniale », instrument dangereux aux mains de maires noirs, « tous corrompus », « *aux ordres des Békés* » plutôt qu'« *au service du Peuple* ». Il en appelle donc au Maître, à savoir l'Etat français (et même, *au plus haut des cieux*, l'Union européenne⁴) pour y mettre bon ordre, c'est-à-dire mettre un terme à l'Octroi de mer.

Et pour couronner le tout, alors que le Chef de l'Etat français lui-même a fini par reconnaître, le premier février 2019, devant les maires d'outre-mer rassemblés à l'Élysée, qu'effectivement les dotations des communes d'outre-mer étaient insuffisantes⁵, ce front, survolté, en reprenant à son compte les vieux refrains éculés des administrations centrales, découlant d'un racisme systémique, vient à la rescousse de l'Etat, qui n'en demande pas tant, pour dire au *Peuple* que « Non », « Tout cela est Faux », « On vous a trompés » : « Au contraire », les communes d'outremer disposant de « dotations plus abondantes », l'Octroi de mer « ne sert que d'argent de poche » aux élus pour financer leur débauche.

Déjà, en 2024, pour illustrer cette *société d'abondance*, ce même front avait relayé⁶ avec un zèle jubilatoire une communication du ministère de l'outremer, aussi erronée que tapageuse⁷, arguant d'un « effort inédit de soutien de l'Etat aux communes d'outremer » avec une « augmentation de leur DGF de 90,4% en un an » contre...3% en réalité (!).

Cette information grotesque ne mériterait pas d'être mentionnée ici, si elle n'était symbolique du décalage constant entre la réalité et **les discours façonnant « l'Outremer »**, d'où, de temps à autre, des éruptions spectaculaires de « ces îles lointaines », pour tenter de respirer derrière le **Masque**.

Ainsi, plutôt que de s'atteler à la tâche et d'aller débusquer les chiffres accablants du Livre Noir des comptes publics de la République, jalousement gardés par les administrations centrales, ou même de tenter de les reconstituer en cas d'absence, l'on se contente, à partir de sources pour le moins problématiques (l'histoire est écrite par les Vainqueurs), de recycler les vieux schémas de l'appareil d'Etat vis-à-vis de *l'Autre*.

Les Cols blancs

En effet, les Cols blancs qui administrent la France ont l'habitude regrettable d'évaluer **les problèmes complexes des anciennes colonies** prioritairement, voire exclusivement, sous le prisme **des «abus »** et de « **l'incompétence** ». Ils parviennent ainsi à masquer leurs propres défaillances⁸ ou **férocité** et à éluder le problème systémique du **sous- financement public** dans ces territoires, en mettant en avant une prétendue « prospérité » apportée par l'Octroi de mer, objet de convoitise de Bercy qui, selon une rhétorique bien rodée dans leurs **rapports à charge**, reprise mot pour mot par les plus zélés des Noirs, ne serait plus qu'un luxe ostensible et ostentatoire qui discrimine la « Métropole » et accable « *Le Peuple* » par la « vie chère ».

Or, quel que soit le schéma retenu pour supprimer l'Octroi de mer, ou encore pour le transférer dans les caisses de Bercy via la TVA nationale, cela aurait comme résultat d'appauvrir considérablement les budgets locaux et par conséquent d'accentuer l'exode des populations les plus fragiles vers la « Métropole », comme c'est déjà le cas pour les Antilles. Est-ce le but ?

Une ligne rouge que l'Etat français, sous couvert de maîtrise des dépenses publiques, se sent dorénavant autorisé à franchir.

La si chère « vie chère »

On l'aura compris, le problème de l'Octroi de mer, n'est pas tant l'Octroi de mer lui-même, que l'Après Octroi de mer.

Mais la perte d'un levier fiscal essentiel pour faire face aux enjeux spécifiques de chaque territoire et la ruine subséquente des services publics, semblent, tant pour le Front Anti-Octroi de mer que pour l'Etat, tomber dans la catégorie « des pertes et profits ».

Car, « Ce qui compte », tant pour les uns que pour les autres : « C'est **la Vie chère** ». Un sujet « rassembleur » (de voix) qui **a le mérite d'occulter** tous les autres problèmes et de rester en surface, c'est-à-dire au niveau des prix et de leurs boucs émissaires associés, comme l'Octroi de mer.

Or, dans les DOM la « vie chère » s'explique à 80% par les bas-revenus et seulement à 20% par les prix. A cet égard, la crise de 2009, qui ciblait les bas-revenus avait produit des résultats appréciables : + 200€ nets/mois pour les bas-salaires. Mais les plus démunis bénéficiant de revenus sociaux ont été les grands oubliés de cette grève. Et sont les laissés pour compte de la République.

Dans les DOM, **la misère des plus démunis** (en particulier des retraités, y compris de la fonction publique) dont les prestations sociales ne sont pas ajustées au coût de la vie, représente un véritable **scandale d'Etat** dont on impute la responsabilité à l'octroi de mer, aux marges des commerçants et à la prime de « vie chère », lesquels pousseraient les prix à la hausse (mais pas la TVA nationale qui serait transparente et indolore).

Rester à la surface des choses favorise le registre de l'émotion, du ressenti, voire du ressentiment et empêche de tirer la sonnette d'alarme **sur la brutalité de la politique budgétaire⁹ de l'Etat** français vis-à-vis de ses anciennes colonies dans le but de renflouer les caisses de Bercy. Cette offensive budgétaire appauvrit les territoires, dévaste les Antilles (voir plus loin) et **constitue la menace la plus sérieuse pour les DOM**, appelant une réaction collective forte.

L'autre menace, car la Nature a horreur du vide, c'est le **narcotrafic** qui supplée le désengagement budgétaire de l'Etat (400 millions d'euros par an injectés dans l'économie en Martinique selon le journal Le Monde) et que ce dernier tente, en revanche, de juguler à Marseille, avec un plan de rattrapage de 5 Milliards d'euros, ciblé en particulier sur la jeunesse...

Par ailleurs lorsque l'Etat supprime une taxe locale au motif de la « Vie chère », il compense les pertes fiscales des collectivités en puisant dans ses fonds propres ou en creusant son déficit comme il l'a fait avec la suppression de la taxe d'habitation qui lui a coûté 20 milliards d'euros en 2020. Mais dans le cas de l'Octroi de mer (1.6 milliards d'euros), Bercy est clair : pas question de creuser le déficit public pour diminuer les prix dans les DOM !

La TVA nationale remplacera donc l'Octroi de mer (Cf, Rapport FERDI¹⁰). Des compensations seront accordées aux collectivités sous forme de dotations, tandis que la dynamique de la taxe restera dans les caisses de l'Etat pour combler son déficit.

Au surplus, comme le savent aussi bien Bercy que la Cour des Comptes, la TVA qui, contrairement à l'Octroi de mer, taxe les services, c'est-à-dire l'essentiel de la consommation des ménages, ne peut pas représenter une solution au problème de la « vie chère » dans les DOM, bien au contraire : **« Transformer l'octroi de mer en une TVA ou en un impôt sur le prix de vente, serait de nature à contribuer davantage à la hausse des prix. »¹¹.**

On l'aura compris, avec le remède envisagé par l'Etat (et d'autres...) pour lutter contre la « vie chère », la facture risque d'être bien plus « salée » ou amère pour *« Le Peuple »*, objet de toutes les attentions.

Et vogue la galère...

En tout état de cause la compensation « intégrale », accordée aux collectivités pour la perte de l'Octroi de mer, diminuera au fur et à mesure car l'Etat utilise les dotations de compensation comme variables d'ajustement. Avec la perte du dynamisme de la taxe et la baisse inéluctable des dotations, les autres impôts vont exploser (taxe foncière), idem pour le prix des services pour parvenir à des équilibres impossibles. Les collectivités n'auront plus les moyens d'investir ni de satisfaire les besoins sociaux des populations (les caisses des CCAS seront vides). Les populations vulnérables, les laissés pour compte de la République quitteront les territoires en masse, comme c'est déjà le cas aux Antilles .

Pour l'heure, face à l'inaction de l'Etat central, seul le rebond de l'Octroi de mer depuis 2022 permet aux Antilles d'éviter un naufrage. Or, paradoxalement¹², c'est aux Antilles que la fronde contre l'Octroi de mer est la plus forte pour supprimer cette ultime soupape, présentée au contraire par le Front Anti-octroi de mer comme *un « verrou »* qui enferme.

Reste donc à ouvrir les vannes... pour constater le déluge...Et vogue la galère...

Un débat loyal ?

Chaque impôt présente ses propres complexités, avantages et inconvénients. Mais en ce qui concerne l'Octroi de mer, le débat est souvent caricatural, entaché de convoitises ou d'une méconnaissance, et la plupart du temps les deux à la fois. Autrement dit, il semble quasiment impossible **d'avoir un débat loyal sur l'octroi de mer**, chacun avançant masqué, en premier lieu l'Etat, mais pas que...

Dans ces conditions, une réforme apparaît périlleuse, car en définitive ce levier fiscal aux mains des collectivités locales joue un rôle majeur dans l'équilibre financier de ces territoires (40% des recettes de fonctionnement des communes et 15% de celles des régions). Et ce qui est attaqué, ce n'est pas toujours l'Octroi de mer, en tant que tel, mais bien cette prérogative fiscale dont sont privées les collectivités de l'Hexagone parce qu'elles se situent dans un territoire où l'Etat a toujours investi massivement. Par conséquent, ce que l'on reproche à l'Octroi de mer pourrait bien n'être aussi **qu'une vaste entreprise de diversion**, menée tambour battant pour *in fine* limiter le pouvoir des élus et les ressources des territoires...(mais pas que).

L'Octroi de mer : Qu'es aquò ?

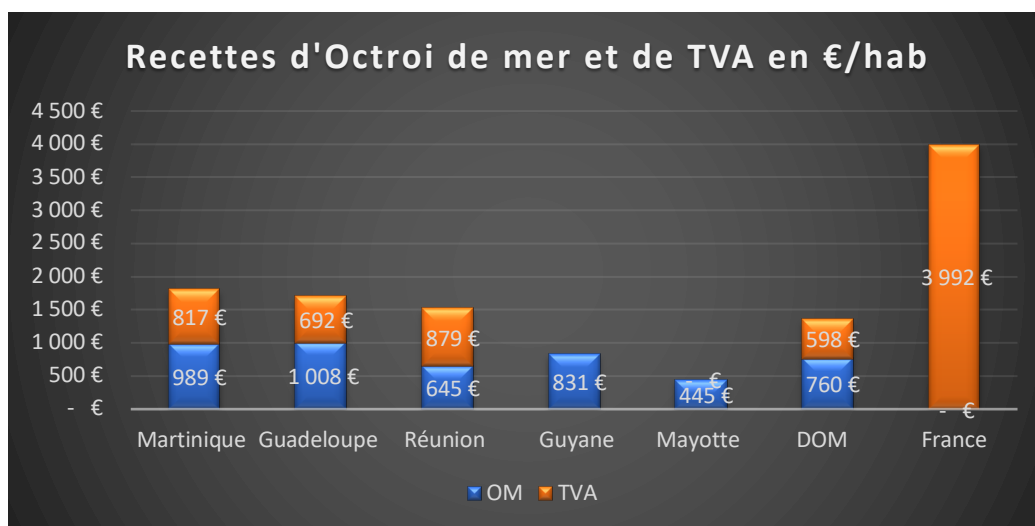
Pour rappel, l'Octroi de mer, c'est l'équivalent de l'Octroi, une taxe sur les marchandises entrant aux « portes de la ville », créée à Paris au XII^{ème} siècle, généralisée sous Colbert au XVII^{ème} siècle y compris dans les colonies (aux « portes de la mer »), et supprimée en 1948, sauf dans les DOM où les recettes fiscales de remplacement sont trop faibles et où il existe des abattements obligatoires pour les ménages (40% pour la taxe d'habitation) non compensés par l'Etat.

L'Octroi de mer représente un soutien financier de l'Etat qui renonce à des recettes de TVA destinées à la France entière pour laisser aux territoires l'Octroi de mer afin de répondre à leurs enjeux spécifiques. Ce soutien présenté comme provisoire en 1953, perdue en raison de handicaps structurels qui entraînent une fiscalité locale faible.

Par ailleurs, l'Octroi de mer taxe de la même manière les biens, **quelle que soit leur provenance** : il ne joue pas le rôle qu'on lui prête dans le « Pacte colonial », qui empêchait à la colonie de commercer avec les pays voisins. Au contraire, au grand dam des fonctionnaires de Bercy (et du RN) il instaure une barrière fiscale avec la « Métropole » (!). Une taxe qui par conséquent a résisté aux assauts incessants de l'Etat français depuis des siècles¹³ et dont, selon l'adage des fiscalistes, l'âge serait plutôt une vertu : « Viel impôt, Bon impôt ».

L'Octroi de mer, une taxe à la consommation qui équivaut en moyenne à 750 euros par habitant dans les DOM¹⁴ (raison pour laquelle le RN demande sa suppression) contre 4 000 euros par habitant pour la TVA en France (!).

Pour rappel, contrairement à certaines « rumeurs », les importateurs des DOM n'acquittent pas la TVA en France, les produits arrivent dans les DOM « Hors taxes », sans les 20% de TVA. Et, comme le rappelle Alain Plaisir¹⁵, arrivés aux Antilles, on leur applique l'Octroi de mer à 9% et la TVA à 8.5%, soit 17.5% de taxes au total. Donc les taxes ne sont pas la cause de la « vie chère » dans les DOM.



DGFIP & Douanes, calculs Mpl

En réalité, l'Octroi de mer a pour objectif, comme la TVA, de **financer le service public** car c'est le rôle de l'impôt. Il a un rôle économique¹⁶ en **exonérant la production** locale pour la rendre plus compétitive sur le marché intérieur par rapport aux concurrents importés, taxés plus fortement, mais dans des limites encadrées par Bruxelles.

Enfin, contrairement aux idées reçues, sans reconduction de cette exonération, qui se solderait par la fin de la protection de la production locale, l'Octroi de mer continuerait d'exister, jusqu'à ce que l'Etat Français en décide autrement. Ce dernier représente, en effet, la principale menace pour l'Octroi de mer (afin de renflouer son budget) que l'on impute à tort à Bruxelles.

A qui profite le crime ?

Les autres opposants à l'Octroi de mer sont les distributeurs de l'Hexagone qui veulent ouvrir le marché des DOM (certains se targuent d'avoir demandé à Bercy la suppression de cette taxe¹⁷) et les importateurs, critiqués pour leurs marges excessives et qui pourront les accroître encore plus (!) vu qu'ils n'ont aucune obligation de répercuter la suppression de la taxe sur les prix de vente, comme le rappellent ci-après le ministre des finances et la Cour des comptes:

« J'attire l'attention de la Cour sur le fait qu'à l'instar des taux de TVA, **il n'existe aucun mécanisme pour imposer que la baisse de ces taux [de l'Octroi de mer] se traduise par une baisse corrélative du niveau des prix sur ces produits** ». Réponse du ministre des finances, Bruno Lemaire au rapport de la Cour des comptes sur l'Octroi de mer, 2024)

«Les études empiriques sur ces expériences [baisse des taux] démontrent **des effets limités pour un coût budgétaire élevé**». Cour des Comptes 2022

Les consommateurs ne profiteront pas de cette réforme (!), même si l'Octroi de mer est totalement supprimé (sans être remplacé par la TVA nationale). Quoi qu'il arrive, les grandes entreprises sortiront gagnantes (la TVA leur est aussi restituée, contrairement à l'octroi de mer). Les implications sont énormes : une marge de 1,6 milliard d'euros pourrait être une des motivations derrière les campagnes virulentes contre l'Octroi de mer, attaqué sur tous les fronts. À titre de rappel, lors de la diminution des taux de TVA dans le secteur de la restauration (de 20% à 5%), les entreprises ont réussi à accroître leurs marges de 3 milliards d'euros (!) au détriment du budget de l'Etat. Il s'agissait clairement d'un cadeau fiscal offert aux restaurateurs, sans le moindre impact sur les prix, ni sur la création d'emplois.

Le festin

Les perdants assurés d'une suppression de l'Octroi de mer seraient le Peuple, appelé à brûler *an kay pou an rat'*...(ou à faire le job qui profitera aux grandes entreprises?), les collectivités locales (« *un ramassis de corrompus et d'incompétents* »), la production locale (*elle « n'existe pas », c'est une arnaque du lobby Béké*) et les entreprises qui dépendent de la commande publique (« *des parasites* ») : un véritable festin ! **Tel est le niveau du débat.**

Une singulière désinvolture qui contraste avec l'importance des enjeux...

Les « oiseaux de proie »

En réalité, s'attaquer à l'Octroi de mer, c'est s'en prendre au service public et déstabiliser un secteur économique volontiers qualifié de « colonial », y compris par le colonisateur, pour justifier une politique de « la terre brûlée ».

A titre indicatif, **si l'Octroi de mer avait été supprimé et remplacé par une dotation de l'Etat il y a 20 ans**, les collectivités ultramarines subiraient aujourd'hui une amputation de leur budget de fonctionnement de plus de **630 Millions d'euros (!)**.

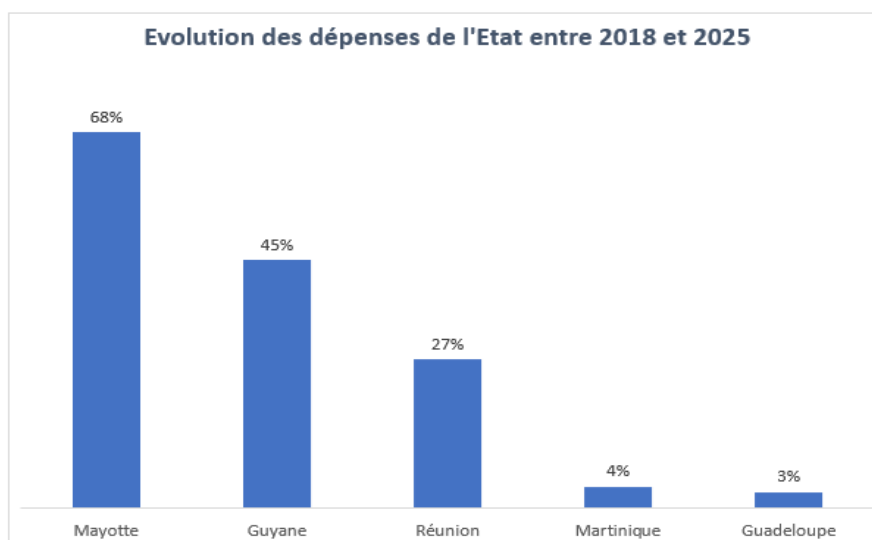
Un montant équivalent à la **DGF des communes** aujourd'hui... que Bercy conserverait dans ses caisses...pour combler son déficit...alors que par ailleurs les collectivités locales d'outremer contribuent au redressement des comptes publics... des économies qui asphyxient les ménages les plus vulnérables...lesquels répercutent ce **mal-être** sous le vocable de « **vie chère** »...et voilà que le piège se referme sur eux ... un crime presque parfait...avec des « **oiseaux de proie** »... sortis de partout et de nulle part.... et même au-delà des mers....chacun essayant de capitaliser sur la « vie chère », c'est-à-dire sur la misère du Peuple... et plus le Peuple s'enfonce dans l'abîme, et plus les « oiseaux de proie » s'élèvent... vaincront ceux qui réussiront à lui enlever le pain de la bouche, en l'occurrence l'Octroi de mer... (mais pas que ...), car nous sommes à la fin d'un cycle... **le Peuple doit périr par le Peuple...** d'où l'expansion partout oliwon la Terre d'un **populisme autophage** ...largement sponsorisé par des milliardaires... qui veulent en finir une fois pour toutes... avec les services publics...et les impôts qui les financent...dont l'Octroi de mer...d'où...l'entrée des médias dans la danse... macabre...(le peuple et les oiseaux de proie enlacés)... transformée en romance.

Quoi qu'il en soit, il faudrait être particulièrement malavisé (ou **œuvrer à des intérêts autres**) pour prétendre, comme il se fait, que sans levier fiscal et sous la tutelle de Bercy (ou de la Direction Générale des Collectivités Locales) des jours meilleurs attendent les Peuples d'outremer. Bien au contraire, avec le démantèlement de l'Octroi de mer, qui plus est au profit d'une TVA nationale, l'on s'achemine vers un chaos généralisé dans les DOM (ruine des collectivités et flambée des prix), chaos déjà bien amorcé aux Antilles, utilisées comme variables d'ajustement budgétaire par l'Etat".

Enfin, même si la TVA est plus inflationniste que l'Octroi de mer, **le débat n'est pas « TVA contre Octroi de mer », mais TVA nationale (destinée à la France entière) contre l'Octroi de mer (destiné aux DOM)**. Le débat premier est celui de la domiciliation dans les DOM des recettes issues de la consommation locale¹⁸.

Les révoltes de Noirs aux Antilles

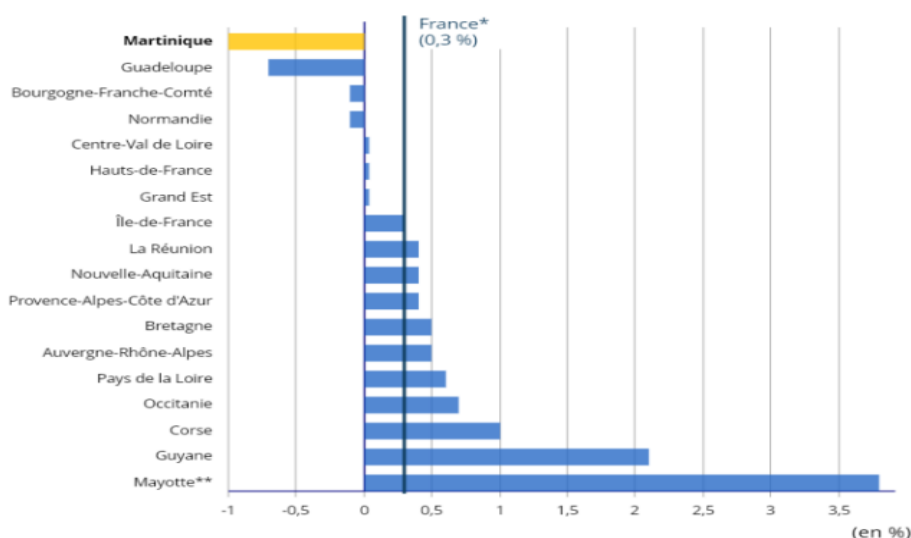
Pendant que le budget de l'Etat explosait à partir de 2018, aux Antilles il était gelé. Par exemple, par rapport à la trajectoire budgétaire des dépenses de l'Etat à la Réunion, il manque aux Antilles 1.3 milliards d'euros par an (!).



En réalité, les Antilles sont laissées pour compte depuis une quinzaine d'années par un **Etat qui faillit à ses devoirs les plus élémentaires**, notamment envers la jeunesse (mais pas que...) démunie face à la violence d'un système qui ne leur accorde, semble-t-il, quelque intérêt que pour recycler leur misère dans les offres de formation du Régiment de Service Militaire Adapté.

Par ailleurs, la départementalisation de Mayotte a été délibérément pensée pour être supportée principalement par les Antilles, idem pour les plans d'urgence de 2 Md€ de la Guyane et de Mayotte, plutôt que par la Métropole. Voilà un **exemple flagrant d'une politique coloniale** (supposée être un crime) **d'une violence inouïe qui décime les Antilles et dont les effets se comptabilisent en milliards d'euros (voir plus loin)**. Par conséquent la question des « réparations » pour une maltraitance institutionnelle ne devrait pas concerner pas que le passé sur le mode du recueillement, elle est éminemment actuelle, et même urgente.

Évolution annuelle moyenne de population entre 2014 et 2020



Les Antilles ne pourront pas se relever, sans avoir retrouvé les marges de manœuvre budgétaires perdues au détriment de l'Etat central : gel des dépenses depuis 2018, 150 M€ perdus par la CTM avec les transferts de compétences sociales, baisse des dotations de l'Etat, absence de rattrapage des dotations...soit des milliards d'euros qui se retrouvent dans les caisses de Bercy.

Circonstance aggravante, contrairement à son action en Guyane, à Mayotte, ou à la Réunion, la Mère Patrie n'a pas jugé utile de prêter quelque attention aux crises d'ampleur survenues aux Antilles en 2021 et 2024, sauf pour exploiter le « filon » de la « vie chère » (et on légifère à tour de bras) qui maintient ces îles dans une « nasse », où Noirs et Békés « s'étripent » pour résoudre leurs différends séculaires, pendant qu'au-dessus de la mêlée, l'Etat français joue à l'arbitre, soutenant tantôt l'un, tantôt l'autre, au gré de ses intérêts fluctuants ou constants à la fois : « Diviser pour mieux régner » ?

Et après ce tour de chauffe, vient l'autre mets favori remontant à l'esclavage, puis institutionnalisé et ritualisé dans les élections : *le « Nèg kont Nèg »* qui reprend de la vigueur avec le populisme, lequel **dépouille le peuple de son pouvoir révolutionnaire**, seul (avec le carnaval) à même d'inverser les rôles, de faire frémir la Mère Patrie, pour de temps à autre, tenter de respirer derrière le *Masque*, dans ce bal paré-masqué débuté à l'aube des temps (noirs) et qui n'en finit pas, cet ultime espoir, respiration, sera confisqué par des « oiseaux de proie », mâles et femelles, rivalisant de vocalises à la gloire du « Peuple », avec en arrière fond, ce chœur lancinant qui conditionne les esprits, « *le Peuple* »... « *le Peuple* »... « *le Peuple* », le Peuple qui a retrouvé sa voie, la voix de Dieu, voix du Peuple, Vox DEI, une manière de Requiem, aussi bien marche funèbre pour un enterrement de première classe dans des urnes funéraires !

Autant dire que la « Métropole » peut dormir « sur ses deux oreilles », les révoltes de Noirs aux Antilles ne vont pas ébranler les assises de l'Empire. Bien au contraire : « On veut être *comme* la France...consommer *comme* en France... manger *comme* la France... »¹⁹...mais aussi « On veut avoir la TVA à 20% *comme* la France... » ...

Une manière de « résilience » face à une **maltraitance budgétaire** qui pourra sans conteste être exportée avec succès. Une maltraitance budgétaire que les plus zélés des Noirs, nomment, avec grandiloquence, « **Assistanat budgétaire** ».

Le ressac incessant de la mer

« Avec l'Assimilation, et l'institutionnalisation de la négation de l'autre en tant qu'autre, le racisme en vient à sa forme perverse qui voit l'autre se renier en tant qu'autre et se voulant même, ne reconnaître d'existence qu'à celui qui le nie en son identité propre. » Monchoachi

Ainsi, plutôt que d'exiger « Réparation » à la France pour une histoire passée qui se conjugue toujours au présent, comme le ressac de la mer, qui s'en va et s'en revient toujours de plus belle, plus assourdissant, et plus terrible à la fois avec le poids des années et des siècles, plutôt que d'évoquer la malédiction de Choiseul qui se superpose à celle de Cham réduit en servitude : *la colonie soit on s'en débarrasse, soit elle devra rendre gorge...*, plutôt que de déconstruire **le mythe fondateur de la barbarie des Temps modernes**, à savoir ce trésor qui se cacherait dans les cavernes sombres de « ces îles lointaines », plutôt que de réprouver cette chasse au trésor aussi bien chasse aux sorcières ou chasse à l'homme (Noir), plutôt que de demander des comptes à la France pour toutes ces violences institutionnelles à l'encontre des descendants d'esclaves noirs de ses ex-colonies, au lieu de dénoncer, comme le fait l'ONU²⁰, ces discriminations structurelles, ce racisme systémique qui gangrène les institutions des anciennes puissances coloniales et esclavagistes, au lieu de tout cela, on préfère courageusement choisir le camp du Vainqueur : « *Hurler avec les loups* », « *Suivre le colon partout où il va, et jusque et surtout dans son racisme* »²¹, « *Dire tout haut ce que le Blanc pense du Noir tout bas* »...En somme : **Finir le job !** Transformer la férocité légendaire de l'Homme Blanc en Fardeau, et par gratitude, lui offrir ce qui lui est le plus « cher », **la dernière pellicule de chair** sous la peau odeur *café, vanille et Ylang ylang* de ses dernières colonies, *noires mais belles*, dont, cela tombe bien, le *Peuple* veut se délester disent ses porte-paroles autoproclamés : « Le *Peuple* est déjà dans la rue ».

Ainsi avec force conviction et arguments populistes (la suppression d'une taxe pour consommer moins cher...) l'on œuvre donc au consentement du *Peuple* à de nouvelles servitudes et à sa dégradation.

Tant de zèle prêterait à sourire, si cette posture, 75 ans après « Peau noire et masques blancs », n'était pas aussi *désastreuse* et n'avait pas pour résultat (**ou objectif ?**) de faciliter la tâche de l'Etat français pour **priver de tout levier fiscal** des Noirs, qui seraient aussi « pervertis » que l'Octroi de mer, afin qu'ils n'aient jamais un jour la (mal)chance de s'appartenir !

ASSIMILATION TOTALE : TOUT DOIT DISPARAITRE !

« L'esclavagisme a donné lieu à une situation sociologique et politique *monstrueuse* que nul ne saurait gérer » Lafcadio Hearn

Et, après cinq siècles de servitude , des plus brutales (Colonisation, Génocide, Déportation, Esclavage) aux plus subtiles et raffinées (Assimilation, Discrimination, Substitution) :

*« Même si je ne suis pas querelleuse
il faut que je dise : écoutez
je suis fatiguée maintenant*

*je vous ai donné l'or
je vous ai donné la terre
je vous ai donné la brise
je vous ai donné les plages
je vous ai donné le sable jaune
je vous ai donné les cristaux d'or*

*et j'en suis à un point où
(sauf votre respect)
il faut que je dise : prenez le tout en bloc
ou laissez-le
je ne peux plus rien donner... »
(Olive Sénior, Jamaïque)*

*« Parfois la domination et le contrôle
s'exercent de façon très directe
(le lynchage)
et d'autres fois ils sont plus insidieux
(la discrimination) »
Ta-nehisi coates, USA*

*"Avec ce terme Assimilation, s'ouvrait, s'expérimentait le filet
le plus large à la fois et le plus raffiné et cruel que l'Occident ait jamais déployé
dans son entreprise globale de perversion de l'humain"
Monchoachi ²².*

Notes

¹ Lafcadio Hearn *Yuma*

² En réalité, selon les statistiques de Jalabert (2007), « Le groupe Béké contrôlerait 29% des entreprises de plus de 20 salariés, les Mulâtres 17%, la part la plus importante revenant aux sociétés à capital métropolitain ».

³ Un Front anti-octroi de mer mené par une « Lobbyiste à Bruxelles ».

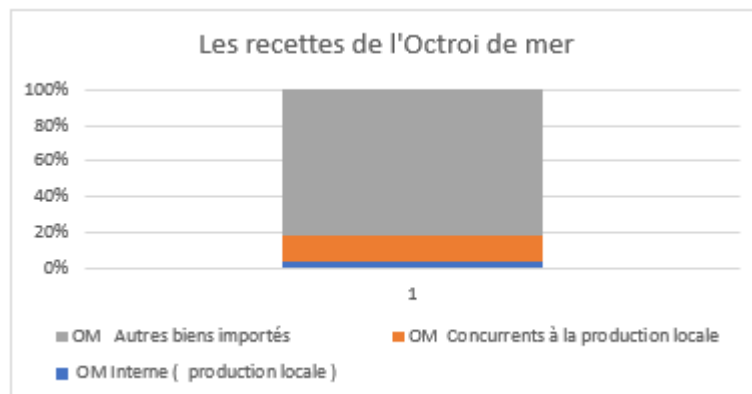
⁴ Une pétition a été déposée par une « lobbyiste à Bruxelles », avec le soutien du Rpprac auprès du Parlement européen pour la suppression de l'Octroi de mer, suppression qui relève de la compétence de l'Etat français. En effet, les Etats membres ont le droit d'instaurer des taxes locales, tant qu'elles respectent les règles fiscales de l'Union. Cependant, des dérogations au droit européen sont accordées par Bruxelles aux RUP, par exemple pour l'AIEM des Canaries ou l'Octroi de mer afin de taxer plus faiblement la production locale que les concurrents importés.

Dans les DOM, si cette exonération est supprimée la production locale dorénavant taxée au même niveau que ses concurrents importés, **sera fragilisée** : 50 000 emplois seraient menacés selon les AMPI. Mais pour la lobbyiste, initiatrice de la pétition, auditionnée par le Parlement européen le 16 avril 2026 : « il n'y a pas de production locale », « c'est une invention des Békés », « avec la complicité de la Commission européenne ».

Si l'exonération de l'Octroi de mer n'est pas renouvelée par Bruxelles, et que les Régions procèdent à un alignement des taux vers le bas afin de ne pas asphyxier la production locale, **les recettes de l'Octroi de mer vont diminuer**. Il faudrait alors, sous l'injonction des chambres régionales des comptes, rechercher des recettes de remplacement pour les collectivités (hausse de la taxe foncière, du prix des services ...).

Selon un député du Rassemblement national, auditionné par le Parlement européen dans le cadre de cette pétition, cette taxe coûte 1000 euros par an au Guadeloupéen, « c'est intolérable, il faut la supprimer ». Or, tel vu plus avant la TVA en France hexagonale coûte près de 4000 €/hab. au consommateur.

La pétition vise clairement un ébranlement des budgets locaux et de la production locale.



En réalité, compte tenu des enjeux économiques, de la puissance du lobby des entreprises, et de l'implication de l'Europe, l'exonération de la production locale sera probablement maintenue. Et si l'Octroi de mer est supprimé par la France, il est fort probable que l'on maintienne une taxe uniquement pour la production locale et ses concurrents importés. Dans ce cas, les recettes de l'octroi de mer seraient réduites aux trois quarts.

C'est une configuration probable (demandée par le RN et les administrations centrales) d'autant que les collectivités, les seules perdantes, n'ont pas cette culture de résistance, d'unité et de lobbying. Le lobbying citoyen, quant à lui veut en finir avec l'Octroi de mer.

Il existe donc une menace sérieuse sur l'Octroi de mer, avec des conséquences catastrophiques pour tous, qu'il importe de mesurer. Car il ne faudra pas compter sur l'Etat pour adopter une attitude responsable dans ce dossier, le « pillage » des Antilles peut en témoigner.

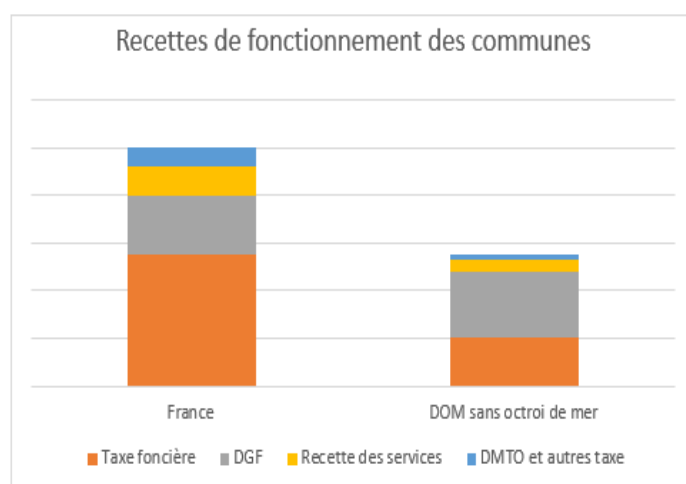
⁵ Une comparaison biaisée des dotations des communes ultramarines avec celles de l'Hexagone donne l'impression que les communes des DOM sont privilégiées. Dans les faits, les dotations des communes se divisent en deux catégories :

- Une part forfaitaire où le mode de calcul est le même pour toutes les communes
- Une part péréquation calculée selon des critères de charge et de ressources, sauf pour les communes ultramarines qui sont reléguées dans des quoteparts dites de « solidarité nationale » où leurs dotations sont inférieures à ce qu'elles auraient dû recevoir selon le droit commun.

Après les alertes lancées par la rédactrice de la présente note, cette discrimination a fini par être reconnue par la Cour des Comptes en 2017 : « *La finalité des dotations de péréquation, soit la réduction des inégalités de situation financière entre les collectivités, comme leurs modalités de calcul en fonction de critères représentatifs de leurs niveaux respectifs de ressources et de charges, ne justifient pas un tel traitement différencié* ».

En 2019, le Président de la République a annoncé un rattrapage des dotations de péréquation: 85 M€ sur un retard de 200 M€ mis en évidence pour la première fois par le Rapport Cazeneuve/Patient (2019).

<https://www.lagazettedescommunes.com/604938/grand-debat-les-maires-doutre-mer-au-bord-de-la-rupture/>



⁶ Zouk TV , 10 octobre, 2024

⁷ <https://www.martinique.franceantilles.fr/actualite/politique/augmentation-de-la-dotation-pour-les-outre-mer-un-soutien-sans-precedent-982788.php>

⁸ Les « Ultramarins » sont confrontés à une longue chaîne de défaillances administratives, mais, en fin de compte, ils sont les seuls à en assumer la paternité car, aux yeux de tous, y compris des leurs, ils incarnent le coupable idéal.

⁹ Ce désengagement budgétaire massif de l'Etat dans les DOM a débuté en réalité depuis 2003 avec une décentralisation sociale insoutenable pour les finances locales et il prend de la vigueur ces dernières années pour réduire le déficit public avec la traque aux niches fiscales dont l'Octroi de mer.

¹⁰ <https://antilla-martinique.com/rapport-ferdi-nouvelle-et-violente-charge-contre-loctroi-de-mer/>

¹¹ Lengrand, 2012

¹² A dire vrai, la situation sociale dégradée des Antilles favorise des frondes à répétition qui tentent de s'exporter dans les autres DOM où il existe des sujets de mécontentement croissants, vu que l'étau budgétaire se resserre ailleurs, particulièrement en Guyane qui est appelée à remplacer les Antilles, comme variables d'ajustement. Mais si la Guyane s'embarque dans la « nasse » de vie chère, un piège qu'elle aura évité en 2017, elle s'engage dans une impasse sur modèle antillais où on demande à des commerçants et aux collectivités (octroi de mer) des comptes à la place de l'Etat.

¹³ Voir les travaux de l'économiste Michel Branchi

¹⁴ Si comme cela est proposé par le Front intérieur un impôt doit être supprimé aux Antilles et à la Réunion, ce devrait plutôt être la TVA nationale qui bride l'Octroi de mer et contribue à la crise budgétaire des Antilles dans un contexte de désengagement financier de l'État. Seul cet électrochoc permettrait aux Antilles d'inverser leur trajectoire démographique.

¹⁵ Alain Plaisir, inspecteur des douanes. (« *L'octroi de mer : de la colonisation française à l'intégration européenne* ».)

¹⁶ L'Octroi de mer exonère aussi des intrants et du matériel importés pour des filières prioritaires, sur seules délibérations des régions.

¹⁷ Voir les notes d'alerte d'Alain Plaisir.

¹⁸ Il importe de souligner qu'en Guyane, où il n'existe pas de TVA nationale, et où les services ne sont pas taxés le bien fondé d'une TVA locale ne s'évalue pas dans les mêmes termes qu'ailleurs. Pour autant, une TVA locale, qu'utilise déjà la Cour des comptes comme solution de repli, pourrait fort bien servir d'étape pour faciliter une généralisation de la TVA nationale ; c'est la raison pour laquelle un changement en profondeur de la fiscalité devrait plus prudemment se faire dans le cadre d'un changement statutaire avec obtention de la compétence fiscale.

¹⁹ « *On veut être Français, en fait, comme les autres Français, et consommer comme eux, manger comme eux.* » Trésorière du Rpprac, (in journal France Antilles, 18 octobre 2024).

²⁰ (<https://docs.un.org/fr/A/78/317>)

²¹ Salvat Etchart.

²² Monchoachi, *Retour à la parole sauvage* (Lundimatin, 2023)
(« *La poésie est tout ce qui reste à l'homme pour proclamer sa dignité, ne pas sombrer dans le nombre, pour que son souffle reste à jamais imprimé et attesté dans le cri* » Abdellatif Laâbi)